LA GAZETTE DE BOREST

NUMÉRO 49 FEVRIER 2020

BONNE ANNÉE 2020

SOMMAIRE

Le Mot du Maire

Les Derniers Conseils Municipaux

Les Evénements Borestois

A vos Agendas !

Informations locales

Tribune Libre

Mots Croisés

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

2020 est arrivé, c'est mon dernier « mot du maire » dans cette gazette que nous avons essayé de maintenir au cours de ce mandat.

Ces 6 années ont passé très vite, durant cette période nous avons pu travailler et faire avancer notre village, période aussi très dense au niveau national où beaucoup d'événements marqueront durablement ce XXIème siècle.

J'espère qu'à notre humble niveau, notre action pour le bien commun en ayant toujours à l'esprit de « rester village » marquera également notre mandat.

Ce fut une entreprise palpitante en tant que Maire, avec une détermination de tout faire pour Borest, et plus encore, d'aider à la construction de son avenir et de celui de ses habitants, avec une persévérance, un désir d'administrer, d'officier, de représenter, de travailler pour mon village.

Cette entreprise je ne l'ai pas gérée seule, mais avec l'ensemble de mes collègues de la municipalité que je remercie du fond du cœur. Sans votre dévouement, le Maire n'est rien, sans vous, je n'aurais pas pu mener à bien ces réalisations. Je pense particulièrement à Bruno et Claude avec lesquels les échanges furent toujours constructifs et cordiaux.

La commission des travaux que j'ai beaucoup sollicitée a su se montrer perspicace et réactive. Merci à mes deux adjoints et à Germano et Yves.

Merci à Valérie et Florence et aux membres du comité des fêtes pour avoir permis le maintien et l'amélioration des manifestations borestoises, à Audrey pour sa créativité auprès des tous petits à l'occasion de la fête du village, innovation et enthousiasme furent leurs maîtres mots.

Merci à Guillaume pour sa persévérance dans l'organisation des saisons tennistiques.

Merci à Isabelle pour la mise en place de la brocante annuelle qui a maintenant pris date comme manifestation incontournable.

J'ai regretté le départ anticipé, pour raisons professionnelles, de Vincent qui participait toujours de façon constructive à nos débats municipaux.

Je suis également très reconnaissante à Didier et Laure du travail fourni à mes côtés, Didier pour son expérience, son bon sens et ses connaissances en urbanisme notamment et Laure pour son dévouement, sa réactivité et sa joie de vivre communicative. Leur présence me fut précieuse et je les remercie particulièrement pour leur patience envers moi- qui en manque cruellement parfois.

Je ne veux pas oublier les employés communaux, Daniel notre agent d'entretien, Yvette qui veille au bon état des locaux, Brigitte notre assistante maternelle et Polina qui l'a rejointe récemment. Je les remercie tous pour leurs bons services.

A l'approche de cette fin de mandat, il est de tradition de dresser le bilan du travail accompli. Nous sommes fiers d'avoir pu remplir l'intégralité de nos engagements du mandat, fiers d'avoir été au-delà de ces projets et d'avoir pu réaliser l'ensemble sans dégrader les finances de la commune ni augmenter les impôts.

Ce bilan que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes me ramène à beaucoup de souvenirs et de sentiments : enthousiasme, volonté, tâtonnements, certitudes, doutes, et erreurs parfois. Mais le terme qui caractérise le mieux ce bilan, je crois que c'est la Passion qui m'a guidée durant ces six années.

Je voudrais avant de conclure évoquer ce dossier en cours, déjà bien engagé : la restauration du chœur de notre église, qui devrait vous surprendre par la qualité du travail du maître ébéniste de l'ESAT (établissement d'aide au travail de travailleurs handicapés), ouvrage d'orfèvre à moindre coût qui doit être livré au cours du mois d'avril.

Mon grand regret est de n'avoir pu obtenir de notre communauté de communes la prise de compétence « assainissement » pour voir aboutir ce projet sur notre territoire.

Il faudra que l'équipe suivante continue de se battre pour gagner cette cause et faire cesser la profusion d'études successives qui n'aboutissent qu'à grever nos budgets communaux et communautaires.

Le grand jour est arrivé. Une équipe municipale s'en va et une nouvelle équipe va s'installer pour six années.

Je lui souhaite beaucoup de réussites et de satisfactions, autant que j'ai pu en connaître et je fais confiance aux borestois pour la suivre et la soutenir au cours de cette prochaine mandature.

Je vous donne rendez-vous le 15 mars pour féliciter les nouveaux élus.

Merci de votre confiance et de votre soutien tout au long de ces six années.

MP Eeckhout.

LES TROIS SITES CLASSES DE NOTRE VILLAGE

CE QU'IL FAUT RETENIR

DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

RÉUNION DU 9 OCTOBRE 2019 :

Projet d'antenne téléphonique

La pose d'une antenne téléphonique amplificatrice sur une parcelle communale est envisagée, des essais doivent être réalisés avant toute implantation définitive.

Plusieurs interrogations avaient été soulevées lors des précédentes rencontres avec la société qui se charge de l'installation du matériel, de son raccordement et de l'entretien.

Des réponses ont pu y être apportées :

La commune bénéficiera d'une couverture 4 G sur l'ensemble de son territoire.

Le site sera grillagé et inaccessible sans clés.

La réglementation et les bandes fréquences sont détaillées pour examen par les conseillers municipaux, il est précisé que le niveau des champs électromagnétiques à proximité des antennes relais sont toujours très inférieurs à la réglementation.

La pousse des peupliers sera prise en compte, l'antenne devra idéalement dépasser la cime des arbres. Il sera probable que la hauteur de l'installation soit un pylône de l'ordre de 36 mètres.

La parcelle d'une superficie de 225 m2 environ se situera dans le marais communal et serait acquise par la société avec une proposition de prix de 8 000€.

Projet de méthaniseur

Monsieur Guillaume Duchesne a ensuite présenté le projet de méthaniseur qu'il entreprend d'installer sur le territoire de Mont-l'Evêque, sur la route allant de Borest à Barbery dans le but de produire du biométhane qui sera injecté dans le réseau G.R.D.F.

RÉUNION DU 18 NOVEMBRE 2019 :

Travaux d'aménagement du parvis de l'église

Des travaux d'aménagement des abords de l'église sont envisagés afin d'organiser le stationnement qui est de plus en plus important sur cette place.

La commission des travaux a reçu Monsieur Giroudeau du Parc Naturel Régional de l'Oise qui a proposé de recourir aux services d'un architecte urbaniste pour définir plusieurs projets d'aménagement.

Une participation de 80 % des travaux d'études ainsi que des plantations serait accordée par le PNR pour l'ensemble de cette réalisation.

La proposition suivante a recueilli un avis favorable des membres de la commission et est soumise à l'appréciation des conseillers municipaux.

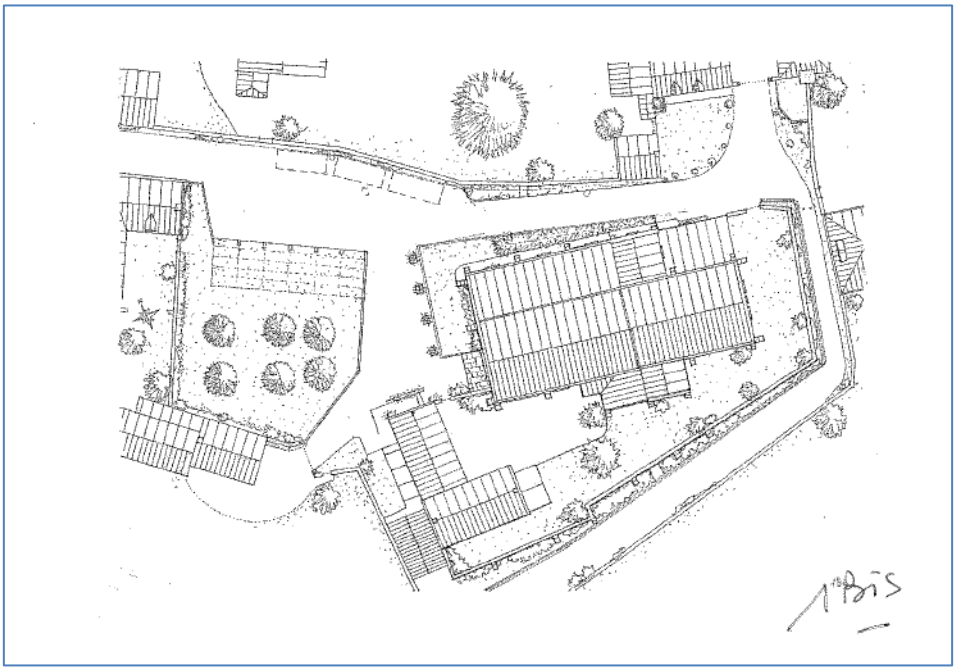

-La plantation de plantes vivaces le long du mur de propriété nord avec un passage le long de l'église, restant accessible au camion de ramassage des ordures ménagères,
-En rive nord du passage la prévision du raccordement pour la descente des eaux pluviales de l'église au caniveau qui conduit les eaux dans la sente derrière l'église,
-La création d'une noue plantée de vivaces le long de l'église,
-La plantation de 6 ou 8 ifs taillés sur la façade avant de l'église, et de 2 en retour (5 à 6 en tout),
-L'aménagement de traverses de chêne ou en pavés,

-La création de trois places de parking non matérialisées le long du mur de Monsieur Duchesne.
-La prévision d'une bordure d'encadrement pour 6 places de stationnement en stabilisé ou bêton lavé.
-L'aménagement d'une allée pour accéder à la propriété située à l'ouest.

Les conseillers municipaux proposent d'attendre les devis des entreprises de terrassement et des paysagistes pour effectuer leur choix.
Une variante aux bordures en poutres de chêne sera proposée par une pose de pavés.

Madame le Maire sollicite des conseillers municipaux l'autorisation de déposer une demande de subvention pour ce projet, dès réception des devis . Plusieurs conseillers municipaux préféraient la proposition d'aménagement réalisée en 2018 par l'entreprise Questiaux avec la pose de chaines et de bornes en pierres (mais non subventionnable par le conseil départemental) sans création de places de parking.

Devant ces hésitations, la décision est reportée à la prochaine réunion de conseil municipal.

Travaux de restauration du Pont Saint Martin

Les travaux du Pont Saint Martin ont débuté le 18 novembre et se termineront le 6 décembre prochain.

L'objectif de ces travaux est la restauration de la continuité sédimentaire et piscicole. Ils comprendront : le remplacement et l'abaissement du radier béton sous le pont, le redimensionnement du lit de la Nonette et à l'évacuation du surplus de sédiments en amont de l'ouvrage, le redimensionnement du lit du ru de Chambord ,la réfection de la partie de voirie endommagée et le colmatage de la fuite au droit du Pont Saint Martin.

Le Syndicat Interdépartemental de la Nonette financera ces travaux à l'exception de la partie concernant la voirie à la charge de la commune.

Sur le devis global cette partie de réfection de chaussée a été chiffrée pour un montant HT de 2200€. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils acceptent de faire réaliser ces travaux par l'entreprise Vinci titulaire du marché global.

Nouvelle composition de la Communauté de Communes applicable en 2020

Suite au renouvellement général des conseils municipaux de 2020, le Préfet de l'Oise, dans son arrêté en date du 23 octobre 2019 a défini la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise (C.C.S.S.O) comme suit :

Nom de la commune	Population municipale	Nombre de délégués	Nom de la commune	Population municipale	Nombre de délégués
Aumont-en-Halatte	480	1	Mont-l'Evêque	404	1
Barbery	564	1	Montlognon	193	1
Borest	330	1	Pontarmé	801	2
Brasseuse	105	1	Raray	152	1
Chamant	909	2	Rully	723	1
Courteuil	619	1	Senlis	14 590	22
Fleurines	1 909	4	Thiers-sur-Thève	1 049	2
Fontaine-Chaalis	353	1	Villers Saint Frambourg - Ognon	717	1
Montépilloy	145	1	TOTAL	24 043	44

Madame le Maire ajoute que dans sa délibération du 17 juin 2019 le conseil municipal avait opté à l'unanimité pour la répartition suivante : 44 sièges, 20 sièges pour SENLIS, 4 pour Fleurines , 2 pour les communes de Thiers sur Thève, Chamant, Pontarmé, Rully, Villers Saint Frambourg, et 1 siège pour les autres communes de la C.C.S.S.O.

Cette proposition n'a pas été retenue.

Projet d'installation d'une antenne de téléphonie mobile

L'entreprise T.D.F. est à nouveau intervenue pour définir les conditions d'implantation d'une antenne améliorant le réseau téléphonique.

Voici les constats :

Terrain nu et gras, proche d'une forêt.
Recul de la route de 150 m route communale dite rue du pont de corne,
Adduction E.D.F. 220 m coffret d'étoilement en réseau enterré ,
Fibre présente sur la commune en réseau enterré,

Accès :
Chemin de 150 m avec barrière coulissante traversant 3 poteaux pour accès piétonnier et véhicule avec système de barre traversante munis d'un cadenas.
Pour les engins lourds , il faudra passer depuis la N330 à travers le bois, le pont à traverser est interdit au plus de 5 tonnes.

Travaux :
Création de la piste sur les derniers 50 mètres en lourd pour l'accès des toupies, zone de grutage comprise et réfections de celle-ci si dégâts lors des travaux.
Elagage des branches et arbustes pour le passage de la grue.
Terre à étaler autour du projet.
Coupe de 3 arbres, à proximité de la construction, par la mairie.

L'antenne aura une hauteur de 30 à 35 mètres et sera de couleur vert foncé.

Les conseillers municipaux sont favorables à ce projet et acceptent à l'unanimité l'implantation de l'antenne. Une demande de permis de construire sera déposée par l'entreprise T.D.F.

RÉUNION DU 16 DÉCEMBRE 2019 :

Le projet d'aménagement de la place de l'église est à nouveau étudié au vu des plans proposés par l'architecte urbaniste retenu par le P.N.R. qui a accepté de financer 80% du coût des plantations.

Les différents devis ont été présentés et les solutions étudiées. L'aménagement consisterait à créer 6 places de parking séparées par une bordure de pavés ou par des barres de bois exotique et à délimiter le long de la propriété de M. Duchesne 3 places supplémentaires.

Les abords de l'église seraient végétalisés avec des essences sélectionnées par le cabinet d'architecte.

Il a été décidé de demander aux entrepreneurs de venir présenter leur projet à la commission des travaux.

Dans cette attente, une demande de subvention sera transmise aux services de l'Etat et au Conseil Départemental.

Questions diverses

Des ralentisseurs s'avèrent utiles rue du Pont de Corne et aux abords du tennis. Les conseillers sont favorables à ces projets et autorisent le maire à déposer une demande de subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et du Conseil départemental.

Claude Fudali livre le compte rendu de la dernière réunion du syndicat des eaux : Compte tenu de l'excédent de fin d'exercice du syndicat, il a été demandé qu'une vérification des bouches à clefs soit prévue sur la commune de Borest.

Il a également représenté la commune de Borest à la dernière réunion du syndicat du Sage de la Nonette au cours de laquelle un projet d'aménagement d'une zone inondable dans le marais communal a été évoqué.

Après différents échanges les conseillers souhaitent connaître les contraintes qui pourraient lier la commune à l'issue de la réalisation de cette intervention et notamment le devenir de la plantation de peupliers.

Un courrier sera adressé dans ce sens au syndicat.

RÉUNION DU 3 FÉVRIER 2020 :

Madame le Maire présente au conseil municipal les tableaux de l'exécution budgétaire de 2019, des réalisations les plus importantes de 2014 à 2019- extérieures aux opérations d'équipement-, ainsi que l'endettement communal.

Endettement communal au 31 décembre 2019

OBJET	MONTANT	RESTANT DU	TAUX	Intérêts annuels	ECHEANCE
Carrefour	150 000 renégocié en 2016 : 98 576	69 003	0.91 %* *renégocié en 2016	684	20.12.2026
Vidéo	62 000	43 400	0.76 %	360	01.12.2026

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2014 à 2019 (extérieures aux opérations)			
	2014	**2017**	
Toiture église	6 300	Remplacement hydrant (bornes incendies)	4900
Mobilier bureau	1 500	Diagnostic pont saint Martin	6900
Grillage étang	1 900	Fenêtre entrée mairie	2000
	2015	Panneaux signalisation	500
Voirie Barbery	2500	Escabeau, poubelles, tables ping pong	1300
Photocopieur Ricoh	3400		
Sol cantine	4500		
		2018	
Aire de jeux	4600	Abattage arbres	1900
Camion	6800	Electricité cantine	1700
Terrassement cantine	1300	Grillage pont de corne	1500
Cimetière	4800	Relève topographiques	2700
Peinture logement	3900	**2019**	
Illuminations	1100	Onduleur	500
Lame à neige	5500	Evier sacristie	800
Sous-sol cantine	2600	Participation étude assainissement	2200
SE 60 voirie rue E. Roussel	2500		
Défrichement bois communal	4000		
Parquet église le Clos du Nid	10 400		
2016			
Stores école	3800		
Volets mairie	4000		
Voirie pont de Corne	4300		
Lits école	700		
Salle de bain logement	2100		
Panneaux voisins vigilants	560.00		
Point aspiration incendie	3600.00		
		Totaux	**113 560**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE 2014 à 2019			
OPERATIONS	**DEPENSES**		
	ANTERIEURES	**2019**	**TOTAL**
CANTINE		18 000.00 €	18 000.00 €
VIDEO PROTECTION	80 055.00 €	28 774.00 €	108 829.00 €
LAMPADAIRES RUE DU PONT DE CORNE	17 603.00 €	6 892.00 €	24 495.00 €
STRUCTURE AIRE DE JEUX		3 423.00 €	3 423.00 €
PLANTATION PEUPLIERS		12 484.00 €	12 484.00 €
PLU	31 043.00 €	10 401.00 €	41 444.00 €
AIRE DE DETENTE RUE PONT DE CORNE	15 000.00 €		15 000.00 €
ETUDES SALLE MULTIF	9 205.00 €	2 289.00 €	11 494.00 €
PARKING PLACE DU TISART	25 400.00 €		25 400.00 €
ETUDE ASSAINISSEMENT		2 229.00 €	2 229.00 €
RUE DU PONT DE CORNE		23 443.20 €	23 443.20 €
RUE DE LA BEAUGE	26 894.00 €		26 894.00 €
RUE DE LA SOLE DES PONTS	28 730.00 €		28 730.00 €
SENTE SAINT MARTIN	17 822.00 €		17 822.00 €
VOIRIES DIVERSES rue église, croix rouge…	23 500.00 €		23 500.00 €
ACHAT DE TERRAIN	2 794.00 €	500.00 €	3 294.00 €
TOTAUX	278 046.00 €	108 435.20 €	**386 481.20 €**

LES EVENEMENTS BORESTOIS

LE DINER DE L'AUTOMNE

Une fois n'est pas coutume, de nombreux Borestois avaient répondu présents au traditionnel diner de l'automne pour accueillir les nouveaux arrivants dans le village, et il y en avait beaucoup cette année !

L'apéritif a eu lieu dans les locaux de la cantine pour leur inauguration en présence des autres maires et conseillers municipaux du R.P.I.. Les locaux ont en effet été réaménagés durant l'été pour permettre d'accueillir les enfants de plus en plus nombreux à utiliser les services de l'APEM (Association gérant la cantine, le périscolaire et le centre aéré pour le mercredi et les vacances scolaires).

Nous sommes ensuite passés dans le préau de l'école pour nous régaler des plats apportés par les convives. L'incontournable tour de table a donné l'occasion à chacun de se présenter, parfois avec beaucoup d'humour.

Un jeu par équipe organisé par Marie-Paule sur Borest, l'automne et les connaissances civiques ont permis de tester les notions de chacun.

A l'année prochaine !

Valérie Didier.

LE MARCHE DE NOËL

Le 8 décembre dernier a eu lieu pour la troisième année un marché de Noël à Borest.

Nous avons eu la chance cette année de pouvoir organiser ce petit marché de Noël dans le préau de l'école ce qui nous a permis de réunir un peu plus d'exposants divers et variés et de profiter ainsi des jolies décorations faites par nos enfants et de leur arbre de Noël.

De nombreux Borestois, mais aussi habitants des villages voisins, sont venus nous rendre visite lors de leur promenade dominicale malgré le mauvais temps et pour certains ont été heureux de trouver à Borest des petits cadeaux de fin d'année : vin, champagne, produits régionaux et foie gras, lingerie fine, produits de beauté et maquillage, détente, bougies Party lite, décorations de Noël ……

L'ambiance y était très sympathique, chaleureuse et conviviale. Les exposants ont eu le plaisir de vendre mais aussi de faire connaître leurs produits et leur activité.

Devant le succès de ce marché nous sommes tous prêts à vous rencontrer l'an prochain et espérons accueillir de nouveaux exposants différents les uns des autres. Pour se faire n'hésitez pas à vous faire connaître dès le mois de septembre 2020 à la mairie.

Tous les exposants remercient Mme Eeckhout pour son soutien et d'avoir accepté de prêter le préau de l'école pour exposer. Merci également à Christelle notre institutrice.

Joëlle Adiasse.

LE SPECTACLE DE NOEL ET LA VENUE DU PERE NOEL

A l'occasion de l'arbre de Noël du village, les enfants et quelques parents ont assisté au spectacle Coppélia de la compagnie L'ours Mythomane.

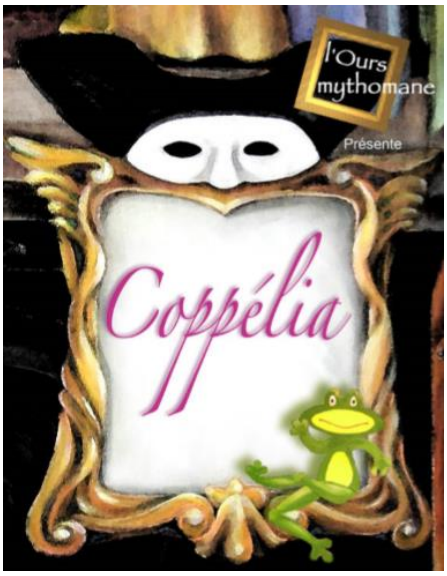

Pour échapper aux assiduités de l'odieux Roi des Asturies, la jeune danseuse Coppélia se réfugie dans une malle. Quand elle sort de sa cachette, la malle a voyagé, et Coppélia se retrouve dans le grenier d'un réparateur de jouets ...

Par le biais d'un décor non seulement beau, mais également surprenant et vivant avec de nombreux trucages, les narrateurs et acteurs nous ont fait vivre une belle aventure avec en prime un très joli spectacle de danse classique.

Le Père Noël est ensuite venu rendre visite aux enfants avec dans sa hotte des cadeaux et des chocolats pour chacun.

Un bon moment suivi du goûter pour de jolis souvenirs.

Le père noël a remercié la commune de Borest pour son accueil et sa gentillesse ainsi que pour la boîte aux lettres qui avait été installée à la mairie au mois de décembre.

Valérie Didier.

LA CEREMONIE DES VOEUX

Madame le Maire et le conseil municipal ont eu le plaisir de recevoir les borestois et quelques personnalités qui ont bien voulu s'associer à la cérémonie.

Ont répondu présents Monsieur Eric Woerth député de l'Oise, Madame Manoëlle Martin conseillère régionale des Hauts-de-France, Madame Nicole Colin conseillère départementale et Monsieur Charrier Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise.

Après avoir évoqué le bilan des réalisations du mandat écoulé , Madame Eeckhout a remercié les partenaires qui ont subventionné les investissements réalisés. Comme chaque année les vœux ont porté essentiellement sur la santé, le plaisir de se retrouver , de perpétuer des moments agréables en famille ou entre amis mais aussi pour notre pays qu'il connaisse apaisement et sérénité.

La soirée fut réussie et il est toujours agréable de voir et revoir les borestois de toutes générations confondues.

Bonne année à tous !

Laure Pascal.

LE BILAN DE L'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) s'est réuni, une nouvelle fois, cette année, pour étudier toute demande sollicitée par l'un ou l'autre d'entre vous.

Des subventions ont été renouvelées pour la croix rouge, les soins palliatifs et l'aide à domicile.

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans, le traditionnel "colis de Noel" qui continue de satisfaire, nous l'espérons, la majorité des bénéficiaires et/ou le le bon cadeau auprès des commerçants de Senlis ont été distribués le 21 décembre 2019.

Un colis spécial a été délivré aux personnes de notre Commune hospitalisées.

Dans les mêmes conditions, le C.C.A.S a pris en charge les frais de repas de la fête communale el le don financier annuel a été maintenu et versé en fin d'année 2019.

La participation aux frais de chauffage d'un montant de 150 euros a été renouvelée pour les personnes âgées de plus de 65 ans et non imposables.

Le repas des aînés a eu lieu le 11 janvier 2019 au Château de la Tour à Gouvieux dans un cadre magnifique se terminant par un spectacle cabaret des plus joyeux. Merci à tous de votre présence !

Le C.C.A.S reste à votre disposition pour toute personne rencontrant une difficulté passagère. Dans ce cas, vous pouvez contacter la Mairie qui en informera la Commission.

Les membres du C.C.C.AS vous souhaitent une excellent année 2020 et restent à votre écoute.

Marie-Claire GARCZAREK - membre du C.C.A.S.

REMISE DE DIPLOME

Félicitations à Mme Chassain, une borestoise méritante qui a reçu ses diplômes de médaille d'honneur du travail or et vermeil. Souvenir de la petite manifestation au sein du conseil municipal du 3 février dernier.

A VOS AGENDAS !

NAISSANCES :

Léon Herbaut le 8 décembre 2019

DÉCÈS :

Evelyne Fudali le 27 novembre 2019

Alice Sabre née Bacot le 18 février 2020

PROCHAINES DATES 2020 À RETENIR :

Elections municipales les 15 et 22 mars

Nettoyage de la forêt le 5 avril

INFORMATIONS LOCALES

LE BAC JAUNE

Vous bénéficiez du **ramassage à domicile** de vos déchets recyclables. C'est ce qu'on appelle le porte à porte.

La collecte des déchets recyclables **a lieu tous les vendredis après-midis**.

Si vous constatez que votre bac jaune n'est plus adapté à vos besoins, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Senlis Sud Oise. :

À VOTRE **ÉCOUTE**

03 44 99 08 60

accueil@ccsso.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Dans le bac à couvercle jaune, vous déposez **en VRAC** uniquement.

LES RÈGLES ÉLECTORALES DES ELECTIONS MUNICIPALES DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1000 HABITANTS

Dans les communes de moins de 1000 habitants le scrutin est dit majoritaire, plurinomal à deux tours. Les candidats se présentent sur une liste, mais les électeurs peuvent modifier les listes, panacher, ajouter ou supprimer des candidats sans que le vote soit nul. Les bulletins sont valables même s' ils comportent plus ou moins de noms qu'il n'y a de conseillers à élire.

De la même façon,la liste des candidats peut comporter plus ou moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir. Les listes incomplètes et les candidatures individuelles sont autorisées.

Contrairement aux règles en vigueur dans les communes de 1 000 habitants et plus il n'existe pas d'obligation de parité hommes-femmes.

Une déclaration de candidature est désormais obligatoire, une candidature au seul second tour étant possible si le nombre de candidats au premier tour est inférieur au nombre de sièges à pourvoir.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 27 Février 2020.

Obtiennent un siège au conseil municipal dès le premier tour, les candidats remplissant ces conditions : avoir obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits. Les suffrages sont décomptés individuellement et non pas par liste.

Pour les sièges restants à pourvoir, un second tour est organisé : l'élection a alors lieu à la majorité relative, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise pour le plus âgé.

Dans ces communes, les conseillers communautaires (c'est-à-dire ceux qui représentent les communes dans les organes intercommunaux) sont les membres du conseil municipal désignés « dans l'ordre du tableau » (maire, premier adjoint, deuxième adjoint …).

Pour la commune de Borest, un seul siège ayant été accordé, le maire sera membre de droit.

TOUT SAVOIR SUR LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ (D.M.P.)

Disponible gratuitement sur Internet, le Dossier Médical Partagé (D.M.P.) est un carnet de santé numérique qui réunit toutes vos informations médicales. Le D.M.P. est votre carnet de santé en ligne.

Traitements, résultats d'examens, personne à prévenir en cas d'urgence, il permet de retrouver au même endroit toutes vos informations de santé, et de ne pas les oublier :

- historique des soins des 24 derniers mois, alimenté automatiquement par l'Assurance Maladie ;
- pathologies et allergies éventuelles ;
- traitements médicamenteux et soins ;
- comptes rendus d'hospitalisation et de consultation ;
- résultats d'examens ;
- directives anticipées pour la fin de vie…

Le DMP vous permet de partager vos informations de santé avec les professionnels de santé de votre choix, qui en ont besoin pour vous soigner. Mieux informés, plus rapidement, ils évitent ainsi de prescrire des examens inutiles ou redondants, connaissent vos antécédents médicaux et les traitements que vous suivez. Il est particulièrement utile pour les personnes ayant souvent recours aux soins comme les patients atteints d'une maladie chronique ou les femmes enceintes.

Comment créer un DMP ?

En quelques minutes, vous pouvez simplement et facilement créer votre DMP sur le site www.dmp.fr.

Vous pouvez aussi vous rendre chez votre pharmacien ou dans votre caisse primaire d'assurance maladie qui l'ouvrira pour vous-même ou pour votre enfant mineur.

Que vous ayez ouvert ou non un Dossier Médical Partagé, rien ne change pour vos droits de remboursement.

Parlez-en à votre médecin lors de chaque consultation, il pourra alors alimenter votre DMP avec les informations utiles à votre suivi médical.

TRIBUNE LIBRE

Un remerciement tout particulier à Marie-Paule Eeckhout qui va achever son mandat au mois de mars prochain,

Elle a su diriger le village d'une main de maître,

Mais avec des gants de soie,

Avec sourire, bienveillance, pugnacité et indulgence..

Merci à Marie-Paule pour son investissement personnel, pour les réalisations effectuées pour les petits et grands borestois et pour ses précieux conseils au secrétariat.

J'ai découvert le monde de la fonction publique territoriale grâce à elle et je la remercie vivement de m'avoir fait confiance.

Nous disons dans la famille que mon grand-père, Monsieur Gilbert Degraeve qui a été maire du village aurait donné sa chemise pour aider les autres, je crois qu'on peut dire qu'il en est de même pour Marie-Paule.

Bon vent à toi,

Laure Pascal.

MOTS CROISES

LE CARNAVAL DES ANIMAUX

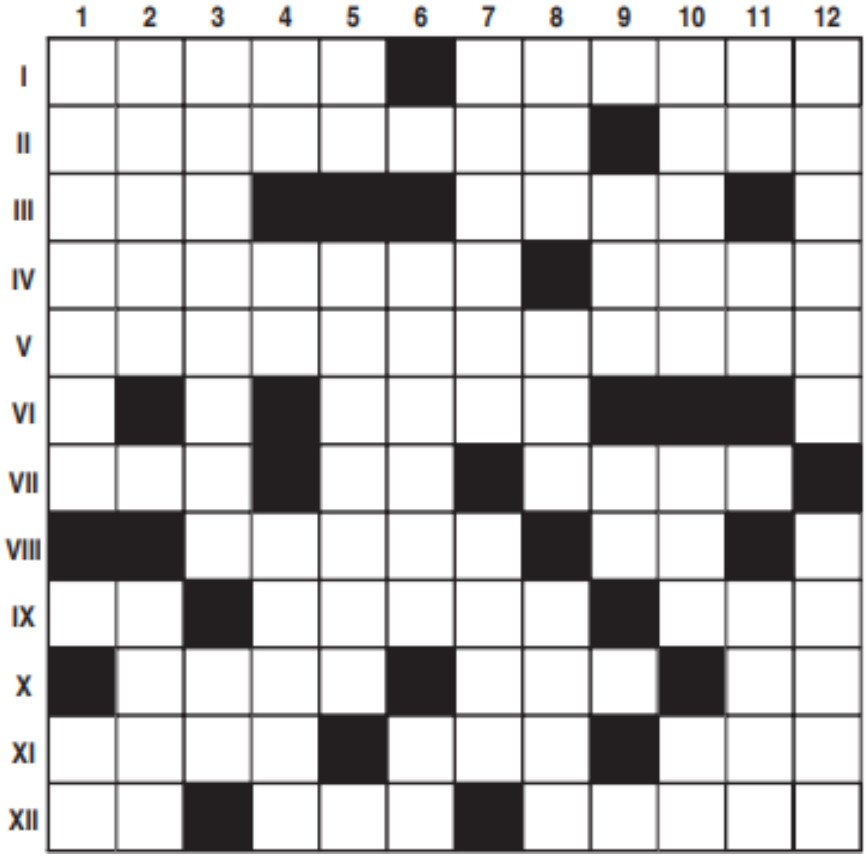

HORIZONTALEMENT

I. Blancs, bleus, gris et noirs, entre autres. Des domestiques qui connaissent bon nombre de fois, ce qu'on appelle "la traversée du désert". **II.** De terre ou de mer. Comme pour les oies, à ce petit jeu-là, on peut dire "les dés sont jetés". **III.** D'un sens comme d'un autre, vous avez là un bel oiseau. Elle a des ailes mais ne vole pas. **IV.** Bruant oui, mais pas de la même famille qu'Aristide. Avoir les grands et les petits, c'est bien, mais pour compléter le tout, il faut avoir les moyens. **V.** Ils chassent la nuit, le bec grand ouvert. **VI.** Un mulet, certes ! Mais pas tête de mule. **VII.** Il a fait un effet boeuf. Ce que l'abeille et l'épeire ont en commun. Souris ou pie, c'est vous qui voyez ! **VIII.** Ce n'est pas de votre poche qu'elle sort mais de celle d'un animal. Un morceau de poisson. **IX.** Un morceau de poulet. Un adepte de "l'accrobranche" peut-être ? Celui du cheval se devine quand il montre les dents. **X.** Ses lunettes ne lui sont d'aucune utilité. Le chien, dit-on, est le meilleur ... de l'homme. Un morceau de canard. **XI.** Fit comme l'oiseau. Il chauvit, parait-il ! Il y en a sûrement un dans l'histoire de France qui naquit sous le signe du lion. **XII.** Un autre morceau de canard. Capucin, mais ne danse pas la capucine. D'autres

VERTICALEMENT

1. Il se déplace régulièrement en caravane, mais pour lui ce ne sont pas des vacances. Une façon d'aller que le cheval et la vache ont en commun. **2.** Au long bec emmanché d'un long cou pour La Fontaine. Il ne faut pas que des seinches pour le pêcher. **3.** Morceau de boeuf. Tranche d'aloyau. **4.** Une fois pour le tigre, deux fois pour le ouistiti. Ce que la guenon et le gnou ont en commun. Leurs lunettes ne leur sont aussi d'aucune utililité. **5.** Un morceau de poisson que l'on retrouve dans nos assiettes. Tout aussi redoutable sous un autre nom. **6.** Relatif aux ailes des oiseaux. Encore un adepte de "l'accrobranche". **7.** Les marins les prennent dans des harouelles. Gris ou rouge, il change de nom. **8.** Escargot à coquille allongée des forêts européennes. Il vit tout aussi bien dans la mer, dans la terre que dans les bois. Il peut être ému pour certains. **9.** Poisson que l'on trouve en Floride, et aussi dans bien d'autres endroits. Un régal pour boxer ? **10.** L'être ne pose aucun problème pour le premier du 1 vertical. Devin pour certains, mais il y a déjà fort longtemps. Ce qu'ont en commun le rat et la girafe. **11.** Un morceau de tende de tranche. Deux pour un insecte. Il traine sa bosse en Afrique. **12.** Elle aussi, elle chauvit. Imitateurs! Oui mais loins derrière le singe !

SOLUTION DES MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	C	H	A	T	S		M	E	H	A	R	A
II	H	E	R	I	S	S	O	N		J	A	N
III	A	R	A				R	A	I	E		E
IV	M	O	I	N	E	A	U		D	U	C	S
V	E	N	G	O	U	L	E	V	E	N	T	S
VI	A		N		N	A	S	E				E
VII	U	R	E		E	I		R	O	B	E	
VIII			E	N	C	R	E		S	O		G
IX	E	T		A	T	E	L	E		A	G	E
X		H	A	J	E		A	M	I		N	A
XI	V	O	L	A		A	N	E		R	O	I
XII	A	N		S	A	I		U	N	A	U	S

Ils ont participé à ce numéro et nous les remercions vivement :

Valérie Didier,

Florence Thépaut,

Marie-Claire Garczarek,

Joëlle Adiasse,

Laure Pascal,

Marie-Paule Eeckhout.